

Petite enfance
Noël à la crèche
"Les Loupiots"



Cadre de vie
Embellissement
d'une aire de jeux



Crégy-lès-Meaux



Février 2012

Actualités

N°16



édito

Chères
Crégyssoises,
chers
Crégyssois,

2012 sera une année charnière. Au niveau national, tous les jours nous constatons le désengagement de l'Etat.

On nous demande de construire des logements sociaux sans nous donner les moyens d'accueillir les enfants dans de bonnes conditions. C'est le cas lorsque l'Education Nationale nous annonce deux fermetures de classes au groupe scolaire Jean-Rostand, ainsi qu'à l'école maternelle Jacques-Tati.

Nous allons vers des classes en sureffectif. La municipalité soutient et participe, aux côtés des parents d'élèves, aux actions menées pour protester contre ces fermetures. L'école de la République ne doit pas être une école à bon marché. Les enfants ont droit à un enseignement de qualité.

Au niveau communal, nous travaillons sur le budget 2012. Notre objectif est de réduire nos dépenses, afin de ne pas augmenter la pression fiscale tout en conservant la qualité des services rendus à la population.

Vous le voyez, notre détermination à faire avancer Crégy et à préserver ses intérêts reste intacte.

*Amicalement
Chouk Ferard.*

Téléthon

Un bel élan de solidarité



Le 25^{ème} Téléthon de Crégy-lès-Meaux, grande chaîne caritative lancée le **vendredi 2 décembre** au gymnase par une démonstration de l'école de foot de l'ES Brie Nord, s'est achevé le **samedi 3 décembre** par un loto à la salle Signoret-Montand et a mobilisé pas moins d'une vingtaine de bénévoles

Dès le vendredi, le ton était donné, la démonstration de foot et le tournoi de futsal ont accueilli, comme chaque année de nombreuses équipes. Le concert de gospel animé par deux chorales « Mélismes » et « La clé des chants » a fait salle comble à Signoret-Montand.

Le samedi matin, le téléthon organisait également une vente d'objets Téléthon et de crêpes au Carrefour Market de Crégy-lès-Meaux. L'après-midi, quant à lui, était consacré, à la danse ; ainsi se sont succédés le modern'jazz,

la gymnastique rythmique, le Country chaps, le flash mob, des danses bretonnes et le twirling, pendant que le club de randonnée organisait, lui une promenade autour de Crégy-lès-Meaux. La journée s'est terminée par le traditionnel loto, qui a une nouvelle fois rencontré un vif succès.

Ce formidable élan de solidarité a permis de récolter plus de 8 000€ de recette cette année, soit une augmentation de 25 % par rapport aux dons de l'année dernière.

Restauration scolaire P3
Les prix à la loupe

Jeunesse P4
Les artistes en herbe récompensés

Ça s'est passé à Crégy

Une fin d'année festive et solidaire

La fin de l'année 2011 a été rythmée par de nombreuses manifestations, retour en images sur ces événements



Commémoration du 11 novembre

Les célébrations du 92^e anniversaire de l'armistice qui mit fin à la guerre de 14-18 ont réuni cette année beaucoup de monde devant le monument aux morts. Gérard Chomont, maire de la commune, avec à ses côtés, les Anciens Combattants et les membres du Conseil municipal des jeunes de Crégy, nous ont délivré avec beaucoup d'émotion des messages de profonde reconnaissance à ceux qui ont combattu jusqu'au sacrifice de leur vie pour la liberté.

Un dimanche de lumière à Crégy-lès-Meaux

Le marché de Noël a eu le succès qu'il méritait. Le Père-Noël et son photographe ont accueilli les enfants à l'espace Signoret-Montand. Le Conseil municipal



des Jeunes a offert le traditionnel chocolat chaud et des gâteaux aux enfants. Cette année, des enveloppes « toutes gagnantes », vendues par les enfants membres du CMJ, ont permis de collecter 542€. Don qui a été accueilli avec émotion par les bénévoles du Téléthon présents. Les visiteurs ont pu découvrir : écharpes, bougies, bijoux, tableaux et de nombreux accessoires permettant de faire quelques achats pour les fêtes de fin d'année. Pour la première année, un vin chaud pouvait être dégusté par les adultes.

Remise des colis et goûter pour les Aînés



Le maire, Gérard Chomont, certains élus, le Conseil municipal des jeunes et le C.C.A.S ont accueilli les Aînés le 7 décembre à la salle Signoret-Montand pour une remise des colis de Noël. Plus d'une centaine de Crégysois étaient présents pour passer un moment convivial avant les fêtes de fin d'année. D'autres colis ont été apportés aux personnes actuellement en maison de retraite ou hospitalisées.

Marché de Noël

Le vendredi 9 décembre, l'école du Blamont organisait un marché de Noël. Les élèves avaient fabriqué des objets de décoration afin de récolter des fonds pour visiter

les châteaux de la Loire lors d'un voyage pédagogique.

Le Père-Noël a disparu ???

Le lundi 12 décembre, les enfants de l'école maternelle Jacques-Tati de Crégy-lès-Meaux ont assisté au traditionnel spectacle de Noël. Cette année, marionnettes et personnages grandeur nature ont animé la matinée des petits. La troupe de théâtre a emmené les enfants jusqu'en Chine pour partir à la recherche du Père-Noël qu'ils ont retrouvé grâce à une formule magique. Un avant-goût de Noël qui a enthousiasmé et rassuré les enfants sages.



Parole à l'opposition municipale

2012 : prémices de changement ?

Vos conseillers municipaux d'Opposition vous présentent leurs meilleurs vœux et espèrent que l'année qui s'ouvre ne sera pas marquée d'incidents à l'image de ce qui s'est déroulé début 2011 au Blamont. Souvenez-vous. Février 2010, malgré notre opposition, le maire a autorisé une entreprise à déposer des centaines de milliers de m³ de terre, face à la déchetterie et à cinquante mètres d'une habitation. Pourtant le Plan de Prévention des Risques Préfectoral précise : « le remblaiement engendre une surcharge pouvant déclencher ou aggraver un glissement et une diminution de la perméabilité amplifiant l'instabilité ». Conséquence, l'enneigement et le ruissellement qui ont suivi ont mis en péril une habitation du Blamont. Dans le journal de la commune, le maire avait qualifié d'irresponsables nos interventions auprès des services de l'Etat. Et pourtant, nos démarches l'ont obligé à stopper ces travaux et à reprendre le dossier dans les règles en regard des risques encourus. Il n'avait pas toutes les autorisations nécessaires ! Des travaux de soutènement du terrain de l'habitation concernée ont été réalisés par la commune, mais sans garantie du respect des contraintes techniques. Quid de la responsabilité de la commune en cas de dommages ultérieurs ? A votre avis qui a été irresponsable ? Pour éviter de tels errements, rassemblons-nous avec celles et ceux d'entre vous qui considèrent qu'ensemble, nous pouvons organiser le changement à Crégy. *Un avenir pour Crégy*



École

Un pas vers la même direction

Le midi à l'école Jacques-Tati, deux encadrants du temps du midi se sont mis d'accord pour travailler ensemble. En effet, les enfants de grande section peuvent maintenant participer à un atelier encadré par une ATSEM et une animatrice FOCEL.

Elles ont élaboré, à deux, un projet afin de permettre aux enfants d'améliorer leur capacité à utiliser leurs mains pour des travaux de précision. Dans cet atelier, les enfants peuvent fabriquer, coudre ou couper des ensembles qui permettent d'ob-

tenir des poupées, des fantômes ou des objets de toutes sortes. Cette envie de travailler ensemble aura permis de faire un pas de plus vers les objectifs du P.E.L. (projet éducatif local) et à plus d'enfants de participer aux ateliers du midi.

Restauration scolaire

Le prix du repas cantine remis en question par l'opposition

Les élus de l'ancienne municipalité, actuellement dans l'opposition municipale, ont découvert avec stupeur les tarifs des repas de cantine et se disent choqués par les chiffres annoncés lors du dernier conseil municipal bien qu'il ait été décidé de ne pas augmenter le prix des repas jusqu'au 31 mars 2012.

Comparons les chiffres :

	2007 Ancienne municipalité	2011 Nouvelle municipalité
Prix coûtant du repas	2,02€	2,50€
Prix appliqué au personnel	2,23€	2,50€
Prix facturé aux familles	3,27€ ⁽¹⁾	3,36€
Différence entre le prix coûtant et le prix facturé aux familles	1,25€ soit 61,88 %	0,86€ soit 34,40 %

⁽¹⁾ pour mémoire, de septembre 2005 à septembre 2006, le prix du repas était fixé à 3,37€ soit 0,01€ plus cher que celui de 2011

Alors qu'on nous annonce une augmentation du coût du panier de la ménagère de 4,40 %, une augmentation de 2,75 % étalée sur 4 ans est-elle si choquante ?

Logement

Comment sont attribués les logements sociaux ?

L'attribution des logements répond à des règles strictes. Sur les 44 logements de la Fontaine Sarrazin, la mairie n'est réserva-taire que de 9 logements dont 3 réservés aux personnes les plus démunies. Pour chaque logement disponible, trois dossiers de demandeurs sont proposés au bailleur.

Qui attribue les logements ?

Ce sont les gestionnaires de logements sociaux ou bailleurs sociaux qui attribuent les logements. Pour chaque appartement la commune communique trois dossiers qui sont examinés par la Commission d'Attribution des Logements (C.A.L.), seule compétente pour déterminer la candidature qui lui semble la plus prioritaire ou la plus adap-



tée. La C.A.L. peut refuser une candidature si elle ne répond pas aux critères réglementaires.

Après attribution, le candidat est contacté par le bailleur. S'il ne répond pas ou s'il refuse le logement, la candidature placée

au rang 2, puis éventuellement au rang 3, est contactée.

Depuis la réforme de la gestion du numéro unique d'enregistrement, 624 foyers souhaitent obtenir un logement sur notre commune.

INFOexpress

→ Collecte des extra-ménagers



Dates des prochaines collectes :

- mercredi 21 mars 2012
- mercredi 13 juin 2012

→ Service scolaire

Le service scolaire est fermé au public tous les jeudis.

→ Recensement

L'INSEE vient d'envoyer le chiffre officiel du recensement complet des habitants de la commune, soit 4 316 habitants.

→ Travaux de bricolage et de jardinage

Les travaux de bricolage et de jardinage bruyants, gênant le voisinage sont interdits les dimanches et jours fériés. Ils sont autorisés les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h, le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h.

→ Travaux d'extension : Déclaration préalable

La réglementation a évolué, depuis le 1^{er} janvier 2012 les projets d'extension de construction existante, soumis à Déclaration Préalable, passe de 20 m² à 40 m² de Surface Hors Œuvre Brut (S.H.O.B.).

→ S'informer sur les droits retraite

Le relevé de situation individuelle recensant vos droits à retraite, tous régimes confondus, est désormais accessible en ligne sur le site Internet de l'assurance retraite : www.lassuranceretraite.fr

→ Vous avez travaillé en France et en Allemagne ?

L'assurance retraite Ile-de-France organise des journées d'information retraite franco-allemande du 17 au 19/4, du 18 au 20/9, du 4 au 6/12. Pour participer vous devez vous inscrire en envoyant un mail à : "ri-franco-allemandes@cnav.fr" ou en remplissant un bulletin d'inscription disponible à la CPAM, la CAF, CICAS, ambassade, consulat...).

Toutes les infos de dernière minute sur : www.cregylesmeaux.fr



Guide des festivités

Mars

> Vendredi 16 mars, à 20 h30, **printemps des poètes**, espace Signoret-Montand

> Dimanche 25 mars, de 10 h à 18 h, **salon des collectionneurs**, salle Signoret-Montand



Bibliothèque

Mille et une rencontres à Crégy-lès-Meaux

Aladin, Ali-Baba et les 40 voleurs se sont donnés rendez-vous à la bibliothèque municipale le mercredi 14 décembre 2011 pour une visite de l'Orient.

L'équipe d'animateurs de la FOCEL et les bibliothécaires

ont permis aux enfants de découvrir l'Orient et ses trésors avec des ateliers sur le goût, la musique, les contes, la danse et les odeurs si particulières à cette culture. Tous les adultes étaient habillés avec des vêtements prêtés pour l'occasion alors que les enfants eux

s'étaient déguisés en animaux des savanes et personnages princiers.

Cette matinée restera gravée dans les mémoires comme une magnifique rose des sables dans le regard des enfants.



ABC Délire

Les artistes en herbe récompensés

L'école Jacques-Tati et les structures enfance/jeunesse de la ville ont participé à un concours d'affiches départemental organisé par les Francas 77.

Cette participation a été récompensée par la nomination de 8 affiches de la commune dont 2 gagnantes sur la vingtaine présentée. (NB : 26 affiches gagnantes sur 300 présentées au total.) Les affiches finalistes ont été réalisées par l'école Jacques-Tati et la Maison des Jeunes. Pour profiter du travail des enfants, il est prévu d'organiser une petite exposition à la bibliothèque municipale au cours de l'année 2012.



Etat civil

NAISSANCES

Rachid BAYA	5/09/2011
Josquin MOYNE - - HARSCOAT	8/09/2011
Léna AUBRY	10/09/2011
Maïssane CANNESSON - - RENAUDIN	16/09/2011
Chloé RIAL	16/09/2011
Hugo et Raphaël GOMEZ PESTEL	28/09/2011
Aïman AHAMADA	4/10/2011
Dany VOLKAERT	9/10/2011
Arthur LEBRUN	18/10/2011
Ewenn MARÇAIS	25/10/2011
Noam GIZARD	26/10/2011
Mathieu CASTERAS	14/11/2011
Timoté De OLIVEIRA	17/12/2011

MARIAGE

Dominique MAURAND et Isabelle NATALI
le 5 décembre 2011

DECES

Samuel DESVARENNES décédé le 26/10/2011
Martin CHARRON décédé le 2/12/2011
Denis COUETDIC décédé le 8/12/2011

Pollueur payeur

Suite au dépôt de plainte de la commune contre une personne qui jetait des prospectus publicitaires sur la voie publique, le jugement a été rendu le 17 novembre et le contrevenant condamné à verser, à la commune, 5 973,72€ de dommages et intérêts en réparation du préjudice matériel et financier et à régler une indemnité de 800€ en application de l'article 475-1 du CPP. La commune est ainsi intégralement remboursée des dépenses engagées.

Hommage

Natercia Ciraux nous a quittés le 23 décembre, à 46 ans. Elle était depuis de longues années, une employée appréciée pour son travail auprès des enfants de l'école maternelle Jacques-Tati

→ Horaires d'ouverture de la mairie :

Du lundi au vendredi : 8h30>12h et 13h30>17h. Le samedi : 10h>12h

→ Horaires d'ouverture au public du service Urbanisme :

Lundi, mercredi, vendredi : 9h>12h et 14h>17h

→ Permanences municipales

L'équipe municipale est à votre écoute. Un adjoint se tient à votre disposition tous les samedis matin, de 10h à 12h à l'hôtel-de-ville, sans rendez-vous.

Crégy-lès-Meaux actualités, Journal officiel de la commune de Crégy-lès-Meaux, 28, rue Jean-Jaurès, 77124 Crégy-lès-Meaux
Tél : 01 60 23 48 88 → www.cregylesmeaux.fr



→ Contacter la mairie :

Accueil : 01 60 23 48 88 - Secrétariat du maire : 01 60 23 26 86
Service urbanisme : 01 60 23 42 45 - Service scolaire : 01 60 23 41 50
Service C.C.A.S. : 01 60 23 48 72 - Assistante sociale : 01 64 36 42 47
En dehors des horaires d'ouverture, en cas d'urgence : 06 23 32 02 97

Responsable de publication : Gérard Chomont

Directeur de Rédaction : Yann Richelet

Réalisation : alдорande.eu - Imprimé sur papier recyclé

Impression : MissionPress, Emerainville.

